

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT AVIT DE TARDES

### DELIBERATION N° 2019/01 DU 15 MARS 2019

Portant sur la signature d'un avenant pour les travaux d'atelier communal

#### Nombre de membres

- Afférents au Conseil Municipal : 11
- En exercice : 10
- Présents : 06
- Représentés : 0
- Votants : 06
- Exprimés : 06
- Pour : 06
- Contre : 0

Le Conseil Municipal de Saint Avit de Tardes s'est réuni le 15 mars 2019 à 20 heures 00, dans le lieu habituel de ses séances, selon convocation du 07/03/ 2019 sous la présidence de : LEGROS Pierrette, Maire.

Présents : FITZSIMONS Thomas, FOURNET Alain, LAFORGE Valérie, LAMY Roland, LEGROS Gilles, VILLETELLE Suzanne

A été désigné secrétaire : LAMY Roland

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder à la signature des avenants suivants concernant les travaux de l'atelier communal :

- lot n° 2 : Charpente-Couverture-Zinguerie, ETS MARTINET, pour un montant de 2 566,45 € HT soit 3079,74 € TTC.

- lot n° 6 : Electricité, ETS HALIM ELEC, pour un montant de 727,57 € HT soit 873,08 TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- autorise Madame le Maire à signer les dits avenants.

Fait et délibéré les : jour, mois, an que dessus.

Pour copie conforme  
LE MAIRE, Pierrette LEGROS